

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 114 Mise en oeuvre d'un projet de soins auprès d'un client adulte stable			
Code	PAIR1B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	254 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samaillie@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Mathilde FERVAILLE (mathilde.fervaille@helha.be) Fabienne DELHOVE (fabienne.delhove@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement est pré requise aux UE 214 Prestations techniques et administration des traitements et UE 215 mettre en oeuvre le projet de soins chez un client.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 1.C1.1.1. S'impliquer dans sa formation : mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique
- 1.C2.1.1. Situer son rôle de soignant au regard du cadre légal, déontologique et réglementaire
- 1.C3.2.1. Se coordonner avec les autres professionnels
- 1.C4.1.1. Analyser une situation courante
- 1.C4.1.2. Utiliser des échelles d'évaluation et/ou des grilles de résultats en soins infirmiers
- 1.C5.1.1. Etablir une relation de civilité avec le client et son entourage
- 1.C5.1.2. Amorcer une relation d'empathie
- 1.C5.1.3 Informer le client par rapport aux actes posés dans une situation de soins
- 1.C5.3.1. Communiquer avec les membres de l'équipe de soins qui le supervisent
- 1.C5.3.2. Compléter, sous supervision, les notes d'observation dans le dossier du client
- 1.C6.1.1. Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 1
- 1.C6.2.1. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	154 h / 7 C
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B14A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	70
PAIR1B14B	Travail d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le document « modalités d'évaluation - complément à la fiche ECTS » précise les spécificités annuelles dans chaque implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité

d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE en vue de l'atteinte de l'objectif continué d'intégration du bloc 1 tel que défini dans le programme d'études.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	15_PAIR1B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	154 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les activités d'enseignement clinique permettent à l'étudiant.e une immersion dans les milieux professionnels. L'étudiant.e met en oeuvre un projet de soins. L'étudiant.e réalise auprès des clients des prestations techniques et en assure la préparation, l'information, la surveillance et la transmission. Ces activités le confronte aux clients, son entourage et au personnel de santé. L'étudiant.e est encadré.e par le personnel soignant et le maître de formation pratique durant les évaluations

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Objectif continué d'intégration du Bloc 1 :

Au terme du Bloc 1 : *"Dans des situations fréquentes et courantes, l'étudiant.e sera capable de mettre en oeuvre des interventions de soins qui aident un client adulte et en situation stable, à prendre en charge les activités de la vie quotidienne ainsi que certains traitements médicaux dans un contexte organisé et sous supervision".*

Objectifs personnels de l'étudiant par compétence tels qu'il les a formulés dans le Dossier Réflexif Stage (DRS).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Stages en milieu hospitalier et en Maison de Repos/Maison de Repos et de soins (voir Carnet de route pour les modalités spécifiques)
- Activités d'intégration professionnelle :
 1. Supervision collective MR/MRS
 2. Retour de stage : rédaction du rapport
 3. L'Examen Clinique Objectif Structuré ECOS

Démarches d'apprentissage

1. L'Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)
2. L'Informations aux stages :
 - Informations générales : Carnet de route, Carnet de stage et Règlement de stage
 - Aide à la formulations des objectifs (DRS)
 - Informations des hôpitaux en partenariat (Formations : Dossier infirmier informatisé / Kanban / Exercices au

centre de simulation)

3. Stages en milieu hospitalier et en MR/MRS

4. Evaluations formative et certificative par un maître de formation pratique en stage selon l'OCI du boc 1.
(se référer au Carnet de Route)

Dispositifs d'aide à la réussite

- Après étude des fiches de prestations techniques, l'étudiant peut introduire une demande motivée au SAR pour une aide individuelle à la réalisation de prestations techniques
- Tutorat (étudiant) : demande écrite et motivée

Sources et références

Fiches de prestations techniques de HELHa Gilly BIRSG Bloc 1

Dossiers spécifiques : Positions, Bandages,

Ces documents sont disponibles sur la plateforme ConnectED de l'année académique en cours

Les supports employés sont les suivants :

- Référentiel de compétences Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux
 - Carnet de route soins généraux transversal 2023 2024
 - Carnet de Route
 - Carnet de stage
 - Règlement de stage
 - Règlement des études et des examens
- de la section BIRSG-Gilly Bloc 1 de l'année académique en cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'évaluation est réalisée selon un processus formatif et certificatif. L'étudiant est tenu de se référer aux documents de stage disponibles sur ConnectED pour les modalités spécifiques.

Les supports employés sont les suivants et sont disponibles sur la plateforme ConnectED avant le début du stage :

- Référentiel de compétences Bachelier Infirmier Responsable de Soins Généraux
 - Carnet de Route
 - Carnet de stage
 - Règlement de stage
 - Règlement des études et des examens
 - Document "Critères et indicateurs" : Vadémécum Bloc 1
- de la section BIRSG-Gilly Bloc 1 de l'année académique en cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est réalisée selon un processus formatif et certificatif. L'étudiant est tenu de se référer au document "Carnet de Route" pour les modalités spécifiques et aux autres supports disponibles sur la plateforme ConnectED avant le départ en stage

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chaque compétence et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage. Il s'agit donc, d'une évaluation par compétence.

Chaque compétence doit être acquise à 50% pour valider le parcours de stage BIRSG1.

De plus, la C1/C2 complémentaire ne doit pas avoir été activée pour valider le parcours de compétences.

Le conseil de stage se réunit afin de se positionner quant à la validation ou non des compétences en échec de chaque étudiant.e. en tenant compte des estimations diagnostiques notifiées aux compétences mais également du profil de l'étudiant.e (évolution et progression durant l'année académique, positionnement face à l'erreur...).

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100	Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail d'intégration des compétences			
Code	15_PAIR1B14B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

le travail d'intégration des compétences se fait lors des activités d'apprentissage liées à l'enseignement clinique

Objectifs / Acquis d'apprentissage

identiques à ceux repris dans la fiche d'AIP enseignement clinique de la même UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

raisonnement clinique
rapport de soin

Démarches d'apprentissage

évaluation formative
AIP retour de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

activités complémentaires dans le cadre du SAR
selon la demande des étudiants

Sources et références

ouvrages de références des UE 107 et 109

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

tous les supports de l'AIP enseignement clinique

4. Modalités d'évaluation

Principe

se référer au processus d'évaluation de l'enseignement clinique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

se référer au processus d'évaluation de l'enseignement clinique

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).